

Le rappel des faits

- La démocratie française **peine à se renouveler** et à refléter la diversité de la société.
- L'accumulation d'affaires politico-médiatiques, réelles ou supposées, a créé, dans l'opinion un **climat de suspicion**.
- Il apparaît que ce n'est **pas tant les principes que les pratiques qui sont en cause** : à l'heure d'internet, les citoyens veulent davantage de transparence et d'information.

Quelques propositions d'angles d'attaque

- Le Parti Radical a historiquement **joué un grand rôle dans la consolidation** de la démocratie dans notre pays, notamment lors de l'avènement de la 3^e République.
- Il n'a eu de cesse de plaider en faveur d'une **extension des pouvoirs d'initiative et de contrôle du Parlement** : de ce point de vue, la réforme constitutionnelle de 2008, constitue un rééquilibrage bienvenu.
- Il est, de surcroît, à l'origine de toutes les **lois fondamentales de la République** : loi de 1881 sur la liberté de la presse, loi du 21 mars 1884 sur les syndicats et loi de juillet 1901 sur les associations.
- Il est donc normal qu'en ce **début de 21^e siècle**, le Parti Radical participe à la **modernisation en profondeur de notre démocratie** autour de valeurs essentielles comme : l'exemplarité, le sens du devoir républicain, la représentativité des assemblées.

Les propositions actuellement en débat dans le cadre du Manifeste

- Ré-oxygéner la démocratie française :
 - Introduire une **dose de proportionnelle** aux élections législatives.
 - **Renforcer les sanctions financières** à l'égard des partis ne respectant pas la parité.
 - **Interdire** à un parlementaire et / ou au responsable d'un exécutif important d'exercer **plus de trois mandats successifs dans la même fonction**.
 - **Interdire le cumul des mandats**.
 - Créer une **agence de l'information et de la participation citoyenne**.
 - Garantir un statut et un financement adaptés aux acteurs de la société civile et aux lanceurs d'alerte.
 - Instaurer des **débats publics d'initiative citoyenne** conduisant à des décisions de la part des exécutifs locaux.

- Renforcer l'exemplarité et les devoirs de chacun :
 - En finir avec la règle du non-remplacement des fonctionnaires partant à la retraite et la remplacer par un **taux d'encadrement défini** au niveau de chaque ministère.
 - Garantir, constitutionnellement, l'existence d'un poste de Ministre d'Etat chargé du développement durable, des transports et de l'énergie.
 - Simplifier l'organisation territoriale en **fusionnant les administrations** des Conseils généraux et régionaux.
 - **Encadrer les dépenses de communication et de personnels** des exécutifs locaux. Supprimer leurs véhicules de fonction.
 - **Interdire à une même personne de siéger au sein de plusieurs conseils d'administration** de grandes entreprises, sauf si elle détient une part significative du capital.
 - Soumettre **toute nomination à des postes de direction d'organismes publics** à un vote, à la majorité simple, des commissions parlementaires concernées.
 - Encadrer l'**activité des lobbies** et garantir la **traçabilité des amendements**.

Quelques questions pour rebondir

- Êtes-vous pour ou contre l'instauration d'un référendum d'initiative populaire ?
- Faut-il élire les députés à la proportionnelle intégrale ?
- Comment lutter encore plus efficacement contre les conflits d'intérêt ?
- Les partis devraient-ils être obligés de faire une plus grande place aux minorités dites visibles ?
Si oui, comment ?